

---

## *A Chomérac, les jardins de Veronne...*

*... au moins deux  
siècles d'existence*

*Jean-Pierre MUR*



Un canal de dérivation alimente en eau de petits jardins de quelques ares rive gauche de Veronne...

Les petites pièces de terre sont traversées par une béalière de quelques mètres de large avec ses bassins pour puiser l'eau et son chemin pédestre de bordure. Ce petit canal est représenté sur le plan cadastral napoléonien communal de 1810 et sur le plan d'un acte de vente du 18 juillet 1867 entre les époux Vignon et Paul Souchon, propriétaires négociants à Chomérac.

Plus tôt, en 1741, Pierre Moyrenc, marchand de soie à Chomérac, réclame une modification de l'acensement par le seigneur de Chomérac du droit d'usage de l'eau de la rivière de Veronne *"au même endroit où il est en usage de la prendre pour s'en servir tant pour l'arrosage de son jardin que pour l'usage d'une fabrique de soie"*. Le jardin est situé, dans un acte de l'année 1724, au-dessus du pont de Veronne du côté du nord. L'usage de l'eau pour un jardin et pour une fabrique est donc mentionné rive gauche au début du XVIII<sup>e</sup> siècle sans que l'existence du canal de dérivation rive gauche soit indiquée.

Une dizaine de propriétaires se partagent les terres bordant le petit canal de dérivation depuis la retenue en amont jusqu'aux artifices de la fabrique de soie que le canal alimentait en eau. Avec le temps la fabrique située dans le vieux quartier du Pont s'est transformée en scierie puis en salle de restaurant et le canal n'arrive plus jusqu'à l'ancienne fabrique. En 1810 les propriétaires qui se partagent les *"jardins de Veronne"* le long du canal de dérivation rive gauche sont les héritiers d'Antoine Teysseyre, négociant en soie et marchand drapier à Chomérac, Louis Hébrard, Charles Bernard, probable propriétaire cultivateur ancien fermier des terres de la chapelle Sainte-Magdelaine à Chomérac, Raymond Crouzet, Alexandre Marchier, Jean Verel, Jean-Jacques Bouvier, cultivateur, Gilibert, cultivateur, Frédéric Grel et Louis Grel frères, propriétaires et négociants en soie, filateurs et mouliniers en soie.

Une recherche des propriétaires et du mode d'exploitation des jardins pour la période 1810-1914 dans le cadastre, dans l'état civil et auprès des notaires de la région de Privas-Chomérac permet d'appréhender sommairement l'usage de ces jardins. Les terres situées de la porte d'entrée à la sortie du canal, sont réservées par les négociants en soie probablement pour se garantir une bonne arrivée de l'eau dans la fabrique. Les autres propriétaires sont la plupart du temps désignés sous le terme générique de propriétaires cultivateurs. Ainsi Mathieu Bernard père, propriétaire cultivateur au Chambon à Chomérac, quartier situé en face des jardins de Veronne, rive droite, baille à mi-fruit en 1834, en raison de son grand âge et quelques mois avant sa mort, ses terres, jardins, vignes et bois en bail verbal à partir du 25 mars 1833 et pour un an, à son fils Jean Antoine Bernard, fils marié et menuisier chez son père au Chambon. Les parcelles des *"jardins de Veronne"*, cadastrées E561 et E562 de part et d'autre du canal de dérivation, sont propriété du père Bernard. Le bail verbal enregistré devant notaire signale que la récolte de l'année 1833 a été partagée sauf celle de vin qui se trouve actuellement dans la cave mais cette récolte comprend 18 hectolitres (environ 6 charges et demie que Bernard fils avait achetées de moitié avec Etienne Vernet à Jean-Pierre Sabatier). Le bail verbal à mi-fruit est reconduit pour l'année 1834 jusqu'au 25 mars prochain, les produits tant en cocons qu'autres récoltes seront partagés entre le bailleur et le preneur, la portion de récolte revenant au propriétaire pouvant se porter à une valeur de 300 francs.

Bernard père précise que les bestiaux qui sont entre les mains de son fils et tenus dans la maison attachée à la culture ont été achetés par son fils et lui appartiennent de même que les outils de menuiserie et bois marchand qui sont dans la maison et que les meubles neufs, linges et habillements à l'usage de son fils et de son épouse... Bernard père meurt quelques semaines après la signature du bail.

La valeur marchande des parcelles en bordure de Veronne nous est donnée par un acte de vente devant notaire du 22 mai 1853 passé entre Louis Gilibert, propriétaire cultivateur au mas du Bournet à Chomérac, et Joseph Martin, propriétaire cultivateur au Chambon à Chomérac. Gilibert vend à Martin un coin de jardin, quartier de Veronne, d'une contenance de 2 ares

11 centiares, confrontant au levant Bernard, un petit ravin entre les deux propriétés, au nord Bernard, au midi Veronne, au couchant l'acquéreur Joseph Martin, le tout pour 200 francs soit 1 franc le mètre carré.

Les recherches sur le site des "*jardins de Veronne*" sont à compléter sur la durée en particulier quant aux cultures en usage dans ces petites pièces de terre. En face, de l'autre côté de la rivière, on parle de luzernière et de prés dans les années 1860.

Mathieu Bernard nous a permis d'éclairer un peu la vie agricole de ces propriétaires cultivateurs vers 1830 dans cette partie de la commune de Chomérac, mais l'éclairage reste encore partiel. On peut remarquer que les fabriques de soie, tributaires de l'énergie hydraulique, étaient intégrées au monde rural pourvoyeur de main d'œuvre.

### Sources

A.D.A. 3P 444-448, 2E 3793, 2E 17677, 2E 17679, 2E 18140-18146, 2E 18150-18151, 2E 18167, 2E 18172, 2E 18184.

Etat civil de Chomérac.

Plan cadastral napoléonien de la commune de Chomérac.

